

Cotentin. Avocate, Ingrid Desrues a dévoilé les coulisses de son métier à ces collégiens

Dans le cadre de la Journée du droit dans les collèges, Ingrid Desrues, avocate, a rencontré des collégiens des Pieux (Manche), ce 4 octobre 2023, pour leur présenter son métier.



Ce mercredi 4 octobre 2023, l'avocate cherbourgeoise Ingrid Desrues est venue partager son expérience avec tous les élèves de 4e du collège Le Castillon, aux Pieux (Manche).

GHANNAM Laure

Ce mercredi 4 octobre 2023 a été une date importante à double titre au collège Le Castillon, aux Pieux (Manche). D'une part, parce qu'on célébrait le 65e anniversaire de la Constitution française, et d'autre part, c'est le jour où Ingrid Desrues est venue partager son expérience d'avocate avec tous les élèves de 4e.

Spécialisée dans les violences intrafamiliales, Ingrid Desrues exerce à Cherbourg-en-Cotentin, mais son expertise l'a également conduite à plaider en cour d'assises. Son intervention en classe, dans le cadre du programme des 4e « Justice et droit en France » en classe d'histoire-géographie-EMC, avec leur enseignante Christine Hein-

fling, a été l'occasion de découvrir son métier et de lui poser toutes sortes de questions.

Dans le cadre de la Journée du droit dans les collèges organisée par le Conseil national des barreaux, l'avocate cherbourgeoise s'est rendue dans l'établissement pieusais pour expliquer aux élèves de 4e ce qu'est la Justice en France, ainsi que les parcours et les orientations possibles dans ce domaine.

[Le tribunal de Cherbourg renforce l'aide aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales](#)

Avec deux décennies de métier derrière elle, Ingrid Desrues est venue devant les collégiens avec sa robe d'avocate, symbole de l'égalité entre les membres de la justice. Elle a tenu à rappeler que la profession se féminise de plus en plus, d'où le terme d'« avocate » préféré à « avocat ». La robe, qu'elle avait accrochée à un cintre, est, pour elle, plus qu'un simple vêtement : « C'est un outil d'égalité ».

Elle a également pu donner un aperçu du fonctionnement de la Justice en France, expliquant notamment aux élèves la disposition d'une salle d'audience, avec les fonctions des avocats, des juges, des greffiers et des procureurs. Puis, elle a souligné que la Justice avait pour mission d'apaiser les conflits et que les juges avaient pour rôle de trancher et de valider les accords afin de parvenir à cet apaisement.

20 ans d'expérience et une robe symbolique

L'avocate a aussi abordé l'organisation complexe de la Justice française, précisant que les tribunaux ne traitaient pas tous les types d'affaires de la même manière. Par exemple, les divorces ne sont pas jugés au même endroit que les litiges entre commerçants.

Les 4e étaient curieux de connaître les aspects pratiques, notamment en ce qui concerne son salaire. Elle leur a confié que les débuts n'étaient pas faciles, mais que cela s'améliorait avec l'expérience. « En tant que profession libérale, je paie néanmoins un certain nombre de charges. »

Les élèves ont aussi posé des questions plus personnelles, comme savoir si elle avait déjà défendu quelqu'un de célèbre. L'intéressée a souligné que sa pire affaire était celle où la pression médiatique était forte ou lorsque l'avocat était assimilé à l'accusé et que toute la salle était contre elle. « Cette pression peut être très désagréable. »

Interrogée sur les types d'affaires les plus fréquents qu'elle a rencontrés, la défenseure des droits a évoqué les cas de violences intrafamiliales, notant que le nombre de plaintes dans ce domaine était en constante augmentation.

Elle a insisté sur l'importance de ne pas confondre justice et vengeance, rappelant que « le rôle de la Justice est de trouver des solutions pour apaiser les conflits ».

De notre correspondante Laure GHANNAM